

C o m p t e - r e n d u
Conseil municipal du
28 février 2019

Membres : 23
En exercice : 23
Présents : 18
Représentés : 04 Voix délibérative totales : 22

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-huit février à vingt heures, se sont réunis, en l'Hôtel de Ville de BURY, lieu ordinaire de ses séances, les Membres du Conseil municipal de la ville de BURY, légalement convoqués le dix-neuf février, sous la Présidence de **monsieur David BELVAL, Maire.**

PRESENTS :

M. BELVAL David, Maire, M. THEROUDE Reginald, 1er Adjoint au Maire, Mme CHASSEING Françoise, Adjointe au Maire, Mme DUCLOS Sylvie, Adjointe au Maire,
Mme BLOT-DEGHAYE Nathalie, Mme FAUVEL Sylvie, Mme FAY Véronique, M. GALY Sylvain, M. GOULARD Cyril, M. GRAMMOND Jean-Pierre, M. GRUAIST Jérôme, M. HENONIN Jean-Marc, Mme LACAU Ingrid, M. MOUREY Christian, Mme PIAI Nadia, M. SENMARTIN Gérard, M. THIBERGE Didier, Mme VANDROMME Marie-Hélène, membres du Conseil municipal.

EXCUSEES :

Mme GODEFROY Laëtitia.

EXCUSES AVEC POUVOIR :

M. DEMAILLY-LAHLOUH Pascal, donne pouvoir à M. THEROUDE Reginald,
Mme GAULIER Denise, donne pouvoir à M. BELVAL David,
M. GUYARD Laurent, donne pouvoir à Mme CHASSEING Françoise,
Mme KORMANN Christelle donne pouvoir à M. GOULARD Cyril,

N° Délibération	Objet de la délibération	Vote
-	<p><u>Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 novembre 2018.</u></p> <p>Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.</p>	-
-	<p><u>Rendu compte des Décision prises par monsieur le Maire.</u></p> <p>Décision du maire n° 2018-06 : Contraction d'un emprunt – réalisation du Pôle médical. Cette décision a pour objet de contracter un emprunt complémentaire de 170 000 € pour le financement du pôle.</p> <p>Décision du maire n° 2018-07 : Autorisation du maire pour signature de marchés passés suivant la procédure adaptée. Mission de maîtrise d'œuvre portant sur l'amélioration PMR des bâtiments communaux.</p> <p>Décision du maire n° DEC.2019-01 : Autorisation donnée à la SAO de signer l'avenant n°1 aux marchés des entreprises THERY COUVERTURE et SPRITE pour la Réalisation du Pôle médical à Bury (60).</p> <p>Le Conseil municipal prend acte de ce rendu compte.</p>	-
2019-01	<p><u>Mise en place du RIFSEEP</u></p> <p>Un nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) est introduit dans la fonction publique d'État (FPE). Toutes les collectivités doivent donc le mettre en place progressivement.</p> <p>Pour cette année la commune procédera donc à cette mise en place tout en sachant que les agents conserveront le montant indemnitaire qu'ils percevaient mensuellement avant la mise en place du RIFSEEP.</p>	<p>Adoptée à l'unanimité des voix soit 22 voix pour</p>
2019-02	<p><u>Mise à jour du tableau des effectifs</u></p> <p>Cette délibération permet de mettre à jour le tableau des effectifs de la commune notamment afin de recruter une personne pour la bibliothèque.</p>	<p>Adoptée à l'unanimité des voix soit 22 voix pour</p>
2019-03	<p><u>Modification statutaire du Clermontois</u></p> <p>Il est proposé sur ce point d'approuver une modification des Statuts du Clermontois concernant le transfert de compétence en matière de PLU, avec pour finalité l'élaboration d'un PLU communal.</p>	<p>Adoptée à la majorité des voix soit 18 voix pour</p>
2019-04	<p><u>Prise en charge des frais de scolarité année 2017/2018</u></p> <p>Il s'agit de prendre en charge les frais de scolarités pour des enfants de Bury scolarisés à l'extérieur de la commune pour l'année scolaire 2017/2018 :</p> <p>A Saint-Leu-D'esserent pour 1 095,06 €.</p> <p>A Mouy pour 2 921,04 €.</p>	<p>Adoptée à l'unanimité des voix soit 22 voix pour</p>
2019-05	<p><u>Convention SPA</u></p> <p>La SPA d'ESSUILET ET DE L'OISE à laquelle la mairie est adhérente propose un avenant à la convention pour une revalorisation contractuelle de 1,9% du cout des prestations, soit un cout global annuel 2019 pour la commune de 1 983,70 €.</p>	<p>Adoptée à l'unanimité des voix soit 22 voix pour</p>

2019-06	<p><u>Renouvellement bail « Recherche emploi Bury »</u></p> <p>Comme chaque année, il est nécessaire de renouveler le bail de location d'un local à usage de salle de formation d'une surface de 50 m2 situé place Jules Ferry au bénéfice de l'association « Recherche Emploi Bury ».</p>	<p>Adoptée à l'unanimité des voix soit 22 voix pour</p>
2019-07	<p><u>Achats/ventes de parcelles</u></p> <p>La ville de Bury souhaite acquérir 8 parcelles essentiellement sur le secteur « Bois noir Sud » et « Les Prés du Prieur » pour un total de 16 213,20 €.</p>	<p>Adoptée à l'unanimité des voix soit 22 voix pour</p>
2019-08	<p><u>Demande d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau portant sur l'exploitation d'un captage d'eau</u></p> <p>Le SIVOM d'Angy, Balagny, Bury et Mouy a déposé une demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau portant sur l'exploitation d'un captage d'eau potable F7 sur la commune de Bury. Cette demande doit être soumise au vote du Conseil municipal.</p>	<p>Adoptée à l'unanimité des voix soit 22 voix pour</p>
2019-09	<p><u>Bail de location logement au-dessus de la bibliothèque</u></p> <p>Il est proposé de d'autoriser monsieur le Maire à signer avec monsieur CHARLER Cyril, pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction, et pour un loyer de 660 €, le contrat de location, pour le logement situé au-dessus de la bibliothèque, après avis conforme de la commission logement.</p>	<p>Adoptée à l'unanimité des voix soit 22 voix pour</p>